

COMPTE RENDU AUDIENCE INTERSYNDICALE DSDEN 08 – 16 juin 2020

Cette audience a été demandé par la DSDEN 08 pour évoquer principalement l'élargissement de l'ouverture des établissements (de la maternelle au collège)

Introduction : M le DASEN nous indique qu'il n'a pas à l'heure actuelle le protocole sanitaire qui doit être publié demain.

Il a écrit un courrier aux maires (commun avec le Préfet des Ardennes), au principaux de collège (commun avec le CD des Ardennes) et aux directeurs d'école pour évoquer quelques pistes de réflexion avec les éléments (maigres) qu'il avait à disposition (émanant du cabinet du ministre de l'éducation nationale)

Force Ouvrière avait au préalable envoyé un courrier listant un certain nombre de problèmes et questions suite aux différents retours, que nous reproduisons ici.

Le mardi 16 juin 2020

À M. L'inspecteur d'Académie DASEN des Ardennes

Monsieur l'inspecteur d'Académie

Nous venons vers vous suite à l'allocution de M le Président de la République dimanche dernier, nous apprenant donc que les établissements de la maternelle au collège doivent rouvrir (totalement ?) à l'ensemble des élèves dont la présence sera désormais obligatoire.

Lundi matin, sur une station de radio à grande écoute, Mr le Ministre de l'Éducation Nationale a évoqué un allègement significatif du protocole sanitaire et notamment des règles de distanciation, ce qui a été confirmé par Mme la Porte parole du gouvernement sur une autre station de radio.

Passons rapidement, mais tout de même, sur cette désagréable habitude qui fait que les fonctionnaires de terrain de l'éducation nationale (professeurs, AESH, agents administratifs, et chefs d'établissements) apprennent par la presse comment il devraient organiser leur travail quotidien la semaine suivante. Pour Force Ouvrière, cette méthode n'est pas très heureuse et génère beaucoup d'anxiété dans une période où les attaques scandaleuses et répétées de certains éditorialistes et de certains ministres contre notre profession, suscite une colère légitime ou de l'abattement chez nos collègues.

Ces annonces, dont le moins que l'on puisse dire, est qu'elles ne brillent pas par leur clarté, posent de nombreux problèmes et suscitent de grandes interrogations qui nous sont remontées des écoles et collèges du département. Aussi nous nous adressons à vous, pour que vous puissiez nous apporter des réponses concrètes.

1. Le retour de tous les personnels : Cela concerne-t-il également les collègues à fragilité médicale où vivant avec une personne dans cette situation ? Si non, quel sera leur position ? Devront-ils poursuivre un travail en distanciel ou bien seront-ils placés en arrêt de travail ?
2. Y-aura-t-il des aménagements horaires possibles pour les professeurs ou les AESH dont les enfants sont accueillis dans des écoles où soit les cantines, soit le périscolaire, ou bien les deux n'ont pas été ré-ouverts.
3. L'allègement du protocole sanitaire : Qu'entend-t-on exactement par cela ? Quelle différence entre un espace de 4 m² et un espace de 2 m latéral ? Doit-on comprendre que nous pouvons réduire l'espace entre les rangs de tables ? Y-a-t-il des préconisations en rapport avec la surface des salles de classe (les vieux établissements du second degré par exemple ayant des salles de surface très réduite parfois inférieur à 50 m²).
4. Encore une fois, le problème de la distanciation entre les AESH et leur élève. Si plus d'élèves retournent en classe, comment, concrètement vont-elles se placer dans l'espace ?
5. En ce qui concerne les écoles se pose inmanquablement le problème du lavage des mains déjà très chronophage qui occupe une large part du temps de travail des ATSEM en maternelle. Enfin se pose une nouvelle fois le problème du nombre de points d'eau disponibles. Qu'est-il prévu pour régler ceci problème ?
6. Les 2s2c : Quelles modalités concrètes de mise en place dans les grandes villes ? Quid des communes rurales dont les moyens sont de fait moindres ?

Au passage ,nous tenons également à rappeler, pour éviter toute confusion de langage qui pourraient oblitérer l'avenir plus ou moins proche, que dans le second degré les arts plastiques, l'éducation musicale et l'EPS constituent des disciplines à part entière enseignées par des professeurs spécialistes et non des « activités » qui pourraient être assurées par des intervenants extérieurs.

Dans l'attente des réponses que vous pourrez apporter à ces surtension et problèmes

Nous vous prions de croire, M. l'inspecteur d'Académie en l'assurance de nos respectueuses salutations

1. Retour des personnels : les personnels à risque :

Pas de réponse définitive en l'absence du protocole sanitaire, mais il semble que nous soyons dans le cadre de présentation d'un certificat médical avec peut-être arrêt de travail.

2. Problème de garde d'enfant pour les personnels dont les enfants fréquentent des écoles où les cantines et/ou le périscolaire ne reprendrait pas.

Selon la DSDEN c'est un non-sujet puisque normalement toutes les mairies devraient rouvrir les cantines et les périscolaires (à sa connaissance).

La FSU, l'UNSA font remarquer que ce n'est pas ce que leur remonte le terrain, FO demande à ce qu'une circulaire cadre le problème avant qu'il ne se pose, pour la sérénité des collègues qui vont se trouver dans cette situation (un peu d'anticipation est nécessaire)

La DSDEN indique qu'elle reviendra vers nous dès qu'elle disposera de plus d'information.

3. Nos questions sur le protocole sanitaire :

La DSDEN *n'ayant pas à disposition le protocole* n'est en mesure que de nous redire les propos du ministre : remplacer la surface de 4 m2 par 1m de distance en latéral et en face à face.

Pas de circulation d'une salle à l'autre à priori (en collège) chaque groupe se voit attribuée une salle.

L'organisation sera à géométrie variable selon les contraintes locales des écoles et des collèges (*mais cela ne remet pas en cause le fait que tous les élèves doivent être accueilli*).

A priori le nettoyage devrait être effectué une seule fois par jour.

La restauration scolaire devrait suivre les mêmes mesures que le protocole pour les salles de classe

Sous réserve que le nouveau protocole infirme ou confirme ce propos

actuellement 29% des élèves sont en classe, il n'est pas certain que 100% des élèves réintègrent les établissements (*analyse de FO et peut-être qu'on compte aussi un peu sur cela*)

4. Dans le contexte de l'augmentation du nombre d'élève dans les classes : le problème du maintient de la distanciation par les personnels AESH vis à vis des élèves dont elles s'occupent :

La DSDEN dit que c'est une vraie question, mais que la marge de manœuvre est délicate dans la mesure où ces élèves doivent être accueillis. La DSDEN loue le travail remarquable des AESH dans ce contexte.

5. Le problème de lavage des mains chronophage dans les classes primaires et maternelles

Pas de réponses concrètes sans le protocole sanitaire

6. Le 2S2C :

Il nous indique que les préoccupations que nous avons exprimées (voir le courrier) sont exagérées. Nous ferions un faux procès à ce dispositif qui n'a vocation qu'à permettre l'accueil des élèves en surnombre essentiellement dans le primaire, et seulement pour la période qui va jusqu'au 4 juillet.

Pas de convention signées dans le secondaire, peu dans le primaire. Nécessité pour la DSDEN de vérifier que les intervenants sont en règle vis à vis de la loi (casier judiciaire). Au mieux, ce dispositif devrait entrer en vigueur pour la dernière semaine.

L'UNSA, la FSU et FO dans son courrier maintiennent tout de même que pour le second degré il y a des inquiétudes légitimes :

- le Ministre de l'Éducation Nationale semble vouloir pérenniser ce dispositif dans le temps
- des disciplines risquent d'être fragilisées par la substitution d'intervenants associatifs dans ce qui est présenté comme des activités alors qu'il s'agit en fait de disciplines pleines et entières de l'enseignement secondaire (Arts plastique, Éducation musicale et EPS)

Toutes les organisations syndicales soulignent la méthode problématique qui consiste à distiller dans la presse des éléments avant de les exposer aux fonctionnaires chargés de les faire appliquer sur le terrain. On risque une nouvelle fois un télescopage entre les annonces et la réalité, avec la mise en cause sur le terrain de ceux qui sont chargés d'assurer le service (professeurs, principaux).

La CFDT indique également que les principaux se posent sérieusement la question de la préparation de la rentrée de septembre sans cadrage (si tout doit être remis en cause quelques jours avant la rentrée doit-on vraiment préparer une rentrée comme si tout devait être normal).

Vacances apprenantes : (encore en cours)

- généralisation du dispositif école ouverte dans le premier degré
- reconduction des stages de remise à niveau
- colonies de vacances apprenantes (en lien avec jeunesse et sports et diverses associations)